



Animaux domestiques et voisinage

Par **Catherine**, le **26/11/2009** à **15:25**

Bonjour,
Je suis locataire depuis 5 ans dans le même et j'ai toujours possédé un chien. Mon propriétaire est au courant et il ne s'y oppose pas du tout. Là n'est pas le problème. Il n'aboie jamais et est toujours en laisse lorsque je suis dans les parties communes. C'est un chien qui ne mord pas mais grogne un peu. C'est tout. Depuis peu, un nouveau propriétaire vient d'occuper un appartement et me harcèle dès qu'il me croise dans mon immeuble en me disant clairement qu'il ne supportait pas ça (les animaux) et ferait tout (au moindre incident) ou presque, de porter plainte contre moi. Je sens qu'il est prêt à inventer tout prétexte.
Je ne comprends pas cette attitude, cette haine. Je suis une personne courtoise et serviable dans mon immeuble. Malgré cela, je me sens vraiment outrée par cette attitude de mépris qui me stresse beaucoup.
Que puis-je faire contre cette personne ? Quel sont mes recours ? Puis-je être expulsable parce que j'ai un chien ?

Par **Tisuisse**, le **26/11/2009** à **17:26**

Bonjour,
Que dit le règlement intérieur de la copropriété quand à la détention des animaux de compagnie (chiens, chats, etc.) ? En principe, votre propriétaire a dû vous informer de ce règlement. Voyez cela puis revenez nous en parler, nous vous aiderons.